

Méthodologie

Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2006-2007

Les bilans d'approvisionnement nationaux sont élaborés par les États membres de l'Union européenne sur la base de concepts communautaires proposés par Eurostat dans le cadre des groupes de travail ad hoc du Comité de statistique agricole. Chaque année, les bilans d'approvisionnement sont élaborés pour les principaux produits agricoles par le Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SSP). La Direction Nationale des Statistiques du Commerce Extérieur de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) réalise de son côté le bilan du vin. Les bilans nationaux sont agrégés et consolidés par Eurostat pour produire les bilans communautaires.

Les productions agricoles peuvent varier sensiblement d'une campagne à la suivante, ce qui n'est pas le cas de la consommation des produits agricoles. Pour assurer une certaine stabilité des prix aux producteurs, des mesures d'ajustement sont prises pour équilibrer le marché. À Bruxelles, la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural peut utiliser les données les plus récentes des bilans pour préparer ses plans d'action à court terme ou pour réfléchir aux orientations à moyen terme de la politique agricole commune.

L'objectif est d'orienter la production communautaire en adéquation avec la consommation intérieure dans l'UE et promouvoir le secteur agricole européen sur le marché mondial.

Un autre intérêt des bilans est de déterminer, tant au niveau national que communautaire, la consommation annuelle apparente par habitant pour les principales denrées alimentaires et d'en suivre l'évolution. Dans un bilan, la consommation humaine est l'une des composantes de l'utilisation intérieure.

Méthodologie

Les bilans permettent également de calculer pour chaque produit la part des utilisations intérieures couverte par la production nationale. En effet, le taux d'approvisionnement ou rapport entre la production utilisable et le total des utilisations intérieures, témoigne de l'indépendance et de la sécurité d'approvisionnement d'un pays de l'UE pour les produits qu'il est capable de produire.

Inventaire des sources et des méthodes pour le calcul du bilan d'approvisionnement

Le bilan d'approvisionnement pour un produit est un tableau récapitulatif qui exprime l'équilibre entre les ressources et les emplois. Le tableau des ressources en produits indique l'origine des ressources disponibles pour chaque produit : stocks de début, production utilisable, importations. Ces ressources sont utilisées comme exportations, utilisations intérieures, stocks finals : elles apparaissent alors dans le tableau des emplois. Les emplois en utilisations intérieures sont eux-mêmes ventilés en différents postes suivant les bilans : semences ou œufs à couvrir, pertes, alimentation animale, usages industriels, transformation, consommation humaine. Établi en volume (milliers de tonnes ou d'hectolitres), le bilan est constitué pour une période de douze mois, l'année civile ou l'année de campagne.

Des sources multiples

Les enquêtes statistiques du SSP, les données des Douanes et celles des Offices nationaux interprofessionnels constituent les sources de base en matière de collecte des données des bilans alimentaires.

Ces seules données statistiques permettent généralement de bien identifier les postes du bilan en production (SSP), échanges extérieurs (Douanes) et principaux stocks (SSP, Offices).

Par contre, pour reconstituer les composantes de l'utilisation intérieure en semences, pertes, alimentation animale, usages industriels, transformation et consommation humaine, il convient de collecter des informations auprès des syndicats et fédérations professionnelles, instituts techniques ou économiques et des grandes entreprises agroalimentaires.

Les évaluations respectives des différents postes (stock de début, production, importations, exportations, utilisations intérieures et stock final) étant menées de façon autonome, il est néanmoins nécessaire de réduire les divergences. S'il subsiste un écart, l'équilibre est en général réalisé à partir d'un poste d'emploi de l'utilisation intérieure si l'on estime que les autres postes d'emplois sont correctement évalués.

Des degrés d'agrégation différents

Si la structure du bilan reste toujours la même, par contre le contenu des postes du bilan peut ne pas avoir la même portée. Outre le produit de base, il existe de nombreux produits qui sont constitués à partir de celui-ci. Pour avoir une connaissance aussi complète que possible du marché d'un produit de base, il convient de prendre en compte dans les postes du bilan non seulement les quantités du produit de base qui demeurent à l'état brut mais aussi celles qui sont transformées par l'industrie

pour être utilisées en France (achats des ménages et de l'industrie...), échangées avec l'étranger sous un aspect transformé ou bien encore stockées.

Les bilans sont élaborés pour les produits de base et, dans la plupart des cas, pour les produits transformés. Ils peuvent être présentés sous différentes formes : pour un seul produit (le produit de base, le produit transformé) sous la forme d'un bilan simple (appelé aussi bilan de marché), ou pour un produit et ses transformations sous la forme d'un bilan agrégé (appelé aussi bilan d'approvisionnement).

Élaboration de bilans simples (ou bilans de marché)

Les données relatives à la matière première à l'état brut et aux principaux produits transformés obtenus à partir de la matière première sont traitées dans des bilans séparés. Ces bilans sont relatifs chacun à un produit bien défini. Le lien entre le bilan du produit agricole à l'état brut et les bilans de produits transformés, dont les productions sont le résultat de la transformation du produit agricole brut, est le poste « transformation », poste d'emploi du bilan du produit agricole brut.

Le poste « transformation » sert à enregistrer les quantités de produit agricole brut utilisées par les industries de la première transformation pour assurer les productions des produits transformés, elles-mêmes portées au poste « production », poste de ressource des bilans de produits transformés.

Par cette approche, l'évaluation des emplois des produits transformés

est faite au niveau des bilans des produits transformés à partir de leur production, commerce extérieur et variation des stocks. Cette présentation est plus spécialement

retenue lorsque l'on s'intéresse aux marchés et à la consommation humaine sur le territoire français des produits de première transformation, comme c'est le cas pour les

huiles végétales (issues de graines oléagineuses) ou du sucre (issu de la betterave et de la canne à sucre).

Bilan du colza en équivalent grain

Campagne 2006-2007

unité : 1 000 tonnes

| | Bilan graines | Bilan huile | Bilan tourteau |
|----------------------------|---------------|-------------|----------------|
| Production | 4 144 | 925 | 1 247 |
| Importations | 107 | 216 | 532 |
| Stocks de début | 468 | 74 | 84 |
| Total ressources = emplois | 4 719 | 1 215 | 1 863 |
| Exportations | 1 834 | 358 | 130 |
| Stocks finaux | 377 | 58 | 78 |
| Utilisation intérieure | 2 508 | 799 | 1 655 |
| - alimentation animale | 336 | 70 | 1 655 |
| - usages industriels | | 422 | 0 |
| - dont EMHV | | 417 | |
| - transformation | 2 172 | 19 | |
| - consommation humaine | 0 | 288 | 0 |

Élaboration d'un bilan agrégé (ou bilan d'approvisionnement)

Le bilan agrégé du produit agricole est représentatif d'un ensemble de produits qui ont en commun d'être issus de la même matière première agricole, comme c'est le cas pour les céréales. Le poste de la consommation prend alors en compte l'utilisation des produits transformés dans les échanges extérieurs, et les stocks. On collecte donc les données de production, commerce extérieur et stocks relatifs au produit de base et aux produits transformés les plus importants (produits de première transformation, voire de seconde transformation), que l'on convertit en équivalent produit de base à l'aide des coefficients de conversion. Puis l'on ventile chaque production entre les postes d'emplois intérieurs. Pour finir, on

consolide le bilan du produit de base avec celui de chacun des produits transformés.

Les coefficients de conversion

Les données relatives à chaque produit, produit agricole brut et produits transformés, sont exprimées chacune dans leur poids de produit et doivent être converties dans une unité commune (l'équivalent produit) avant d'être agrégées. Pour convertir les quantités de chaque produit transformé, on leur attribue un coefficient technique de conversion. Ce sont ceux proposés par Eurostat qui sont le plus souvent employés. Le coefficient de conversion est égal au tonnage de produit brut nécessaire pour produire une tonne de produit transformé. Cette conversion néglige donc par construction les éventuels coproduits.

L'affectation des produits transformés aux postes d'emplois

Le produit agricole brut est utilisé par différentes filières qui produisent des produits transformés destinés à des usages distincts et dont la consommation n'est pas connue pour la plupart.

En général, il y a un produit principal par filière et quelques coproduits (destinés à l'alimentation animale). Leurs productions sont bien suivies, en particulier dans l'enquête Prodcum (enquête statistique communautaire portant sur la production industrielle commercialisée en volume par produit). Les mises en œuvre de la matière première agricole destinées à assurer ces productions sont également connues. Elles peuvent aussi être reconstituées à l'aide des coefficients de

Méthodologie

conversion (sauf pour la filière des aliments composés pour animaux).

On détermine ensuite, au niveau de chaque filière, la répartition des ventes sur le marché intérieur de la production du produit de première transformation, exprimée en poids de matière première. S'agissant des principaux produits de l'agroalimentaire, cette information est souvent connue des organismes professionnels. On obtient ainsi pour chacune des filières la clef de répartition de la matière première agricole utilisée en première

transformation entre les postes consommation humaine, utilisations industrielles, alimentation animale et éventuellement transformation.

Lorsqu'il y a plusieurs niveaux de transformation dans la filière, la clef de répartition des ventes de la filière doit tenir compte des effets propres à chaque niveau de transformation.

Une fois les ventes de chaque filière ventilées entre postes d'emploi intérieur selon leurs clefs de

répartition, il faut, pour terminer, intégrer l'effet des échanges extérieurs et de la variation des stocks des produits de première transformation (et éventuellement de deuxième transformation) sur les postes d'emploi intérieur. Cet effet est calculé en équivalent matière première à l'aide des coefficients de conversion de chaque produit transformé. Le solde de cet effet (stock de début + importations – exportations – stock final) vient ensuite corriger les utilisations intérieures précédemment calculées du bilan du produit agricole.

Bilan du blé tendre en équivalent grain

Campagne 2006-2007

unité : 1 000 tonnes

| | Bilans Grains | Effets des principaux produits transformés sur l'utilisation intérieure des grains | | | | Effet total | Bilan grains et effets des produits transformés |
|--------------------------------|---------------|--|------|--------|---------|-------------|---|
| | | Farine | Malt | Amidon | Glucose | | |
| Production utilisable | 33 264 | | | | | | 33 264 |
| Importations | 136 | 192 | 1 | 124 | 245 | 562 | 698 |
| Stocks de début | 2 803 | 153 | nd | 5 | 43 | 201 | 3 004 |
| Total ressources = emplois | 36 203 | 345 | 1 | 129 | 288 | 762 | 36 965 |
| Exportations | 13 860 | 730 | 66 | 176 | 1 021 | 1 993 | 15 853 |
| Stocks finaux | 2 524 | 154 | nd | 7 | 41 | 202 | 2 726 |
| Utilisation intérieure | 19 819 | - 540 | - 69 | - 54 | - 774 | - 1 437 | 18 382 |
| - semences | 667 | | | | | 0 | 667 |
| - pertes | 296 | | | | | 0 | 296 |
| - alimentation animale | 10 134 | -11 | | - 3 | - 15 | - 30 | 10 105 |
| - usages industriels | 1 800 | | - 69 | - 46 | - 294 | - 409 | 1 391 |
| - transformation (Alcool) | 376 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 376 |
| - alcool pour carburants | 140 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 140 |
| - alcool hors carburants | 236 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 236 |
| - transformation (Huile) | | | | | | | |
| - consommation humaine (Brute) | 6 921 | - 529 | 0 | - 5 | - 464 | - 998 | 5 923 |

→ dont mises en œuvre pour la meunerie, la malterie, et l'amidonnerie

Pour chaque produit transformé, le solde est réparti entre les postes d'emploi intérieur à l'aide de la clef de répartition des ventes du produit sur le marché intérieur.

Si la ventilation des produits transformés entre les postes d'emplois du bilan du produit agricole est parfois complexe à réaliser (cas des céréales), elle peut être plus simple dans

d'autres cas, soit parce que les produits transformés ont peu d'importance (protéagineux), soit parce qu'ils sont destinés à un usage unique (fruits et légumes : les produits

transformés sont destinés en totalité à la consommation humaine en France).

Traitement du coproduit

En sus du produit transformé principal, la transformation de la matière première agricole engendre un ou plusieurs autres produits dits « coproduits ». Le coproduit a généralement un intérêt économique moindre que le produit principal. De plus, il est, à de rares exceptions près (gluten), destiné à l'alimentation

animale et suivi à ce titre dans le cadre du bilan fourrager. Par ailleurs, contrairement au produit principal, le coproduit n'entre pas, dans la quasi-totalité des cas, dans la détermination de la consommation humaine qui constitue l'un des objectifs prioritaires des bilans d'approvisionnement. Par construction, les coproduits ne sont pas suivis dans les bilans agrégés. Mais lorsque le coproduit présente un intérêt, par exemple les tourteaux issus de la trituration des graines

oléagineuses, c'est la méthodologie des bilans simples séparés qui est retenue.

70 bilans alimentaires pour Eurostat

Réalisés par le SSP et la DGDDI pour le vin, 70 bilans alimentaires offrent, en quelques chiffres, une vue synthétique des grandes productions végétales et animales françaises et de leurs débouchés.

| Produits végétaux | Produits végétaux | Produits animaux |
|---|--|--|
| Céréales : blé tendre blé dur seigle et méteil orge avoine et mélange d'été maïs grain autres céréales | Sucre et produits sucrés : betterave sucrière canne à sucre sucre miel | Viandes : bovins ovins, caprins équidés volailles abats autres total |
| Riz : riz paddy riz décortiqué riz usiné brisures de riz total | Vin : vins rouges et rosés vins blancs autres vins VQPRD vins de table total | Œufs : à couvrir autres total |
| Légumes secs : pois pois chiches fèves et féveroles | Graines et fruits oléagineux : colza tournesol soja autre | Lait et produits laitiers : lait et babeurre produits frais lait cru lait concentré beurre fromage fromage fondu poudre écrémée poudre non écrémée |
| Pommes de terre : hâtives autres fécule total | Graisses et huiles végétales : colza tournesol soja olives autres | Graisses et huiles d'animaux marins : mammifères marins poissons |
| Légumes : tomates fraîches tomates transformées choux-fleurs | Tourteaux : colza tournesol soja autres | Graisses et huiles d'animaux terrestres : bovins porcs autres |
| Fruits : pommes oranges pêches poires raisins frais | Graisses et huiles préparées : margarine autres graisses préparées | Aliments fourragers |

Méthodologie

Champ géographique

Les chiffres de la population française qui sont utilisés dans les bilans pour déterminer la consommation annuelle par habitant sont issus des séries mensuelles de la démographie française établies par l'Insee sur le territoire statistique de la France (Métropole + Dom). Les dates retenues sont le 31 décembre pour les bilans par année de campagne, et le 30 juin pour les bilans par année civile.

Le calcul de la consommation par tête se fonde sur les données de

population résidente. Le territoire statistique de la France comprend la France métropolitaine, et, depuis le 1^{er} janvier 1997, les départements d'Outre-mer (DOM). Les importations et exportations dans les bilans ont été mesurées sur ce champ. Les échanges extérieurs des années antérieures à 1997 n'ont pas été rétropolés au nouveau champ (sauf pour les viandes et les œufs pour lesquels une rétopolation a été faite sur 1996), l'impact de la réforme étant relativement limité pour la plupart des produits agroalimentaires.

Les données relatives aux échanges extérieurs de la France avec ses partenaires de l'Union européenne (UE) sont établies en fonction du contour de l'Union lors de la période sur laquelle porte le bilan. En conséquence, pour les séries historiques, les données relatives aux échanges de la France avec l'UE portent sur un contour variable.